
Rapport d'activité **2021**



Édition

Service des communications
Réseau de transport de la Capitale
ISBN : 978-2-921925-63-1

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec – Juin 2022
L'utilisation du masculin sert uniquement à alléger le texte.

Table des matières

Mot de la présidente	4
----------------------	---

Mot du directeur général	5
--------------------------	---

Faits saillants	6
-----------------	---

Gouvernance	12
-------------	----

Portrait du RTC	16
-----------------	----

Portrait du STAC	24
------------------	----

Mot de la trésorière	26
----------------------	----

Annexe : États financiers consolidés	27
--------------------------------------	----

Mot de la présidente —

2021 fût une année marquée par mon nouveau mandat en tant que présidente du conseil d'administration du RTC. Déjà quelques mois à accueillir à bras ouverts les multiples projets que des employés dévoués créent et portent fièrement, ainsi que la mission d'offrir un service de transport en commun de qualité à la clientèle.

Devant l'augmentation constante de l'achalandage du transport en commun depuis le début de l'année, l'espoir était au rendez-vous. L'arrivée du nouveau variant, Omicron, en novembre, a eu des impacts sur l'achalandage en hausse, mais le RTC est toujours prêt à se relever devant les obstacles. Dans ce contexte pandémique exceptionnel, l'appui du gouvernement du Québec et de l'agglomération de Québec rendent possible l'atteinte des objectifs du *Plan stratégique 2018-2027*.

Le RTC a poursuivi le déploiement de ses projets de mobilité intégrée en lançant son nouveau service de vélopartage à assistance électrique àVélo. Couronné de succès pour une première saison, 5 000 clients ont pédalé dans les rues de la ville de Québec grâce à cette nouvelle alternative de déplacement pratique et flexible. Dix stations et 100 vélos ont donc été déployés en 2021.

Toujours afin de bonifier l'offre de mobilité et de répondre aux besoins des clients selon leur réalité, le RTC a également annoncé en 2021 l'implantation de Flexibus, un nouveau service de transport à la demande qui verra le jour à l'hiver 2022. Ce nouveau service de transport en commun sur réservation s'ajoute à l'offre actuelle du RTC en périphérie de la ville, pour répondre aux besoins locaux de déplacement dans huit différentes zones. Le déploiement de ce service se poursuivra dans les prochaines années, afin d'offrir une réelle alternative à l'utilisation de la voiture aux résidents des secteurs concernés. Je peux déjà affirmer avec certitude que la réponse obtenue à ce jour depuis les premiers jalons de déploiement est excellente et que ce service sera porteur en terme de mobilité intégrée.

L'année a également été marquée par l'ajout de nouveaux services dans les secteurs de Beauport et de Maizerets afin de mieux desservir les travailleurs et les étudiants, notamment. Ces nouveaux services sont le fruit d'un important travail de consultation qui a eu lieu à l'hiver 2020 pour comprendre les besoins des clients actuels et potentiels et s'assurer de répondre à leurs besoins.



La dernière année a démontré l'importance du transport en commun. La réflexion autour de la mobilité de demain qui s'amorce fera de Québec un modèle d'innovation en Amérique du Nord. Plus que jamais, tous nos efforts sont investis à faire du RTC un leader en mobilité en multipliant les options de mobilité disponibles pour répondre aux besoins de la population.

C'est avec fierté que je me joins à cette magnifique organisation afin de collaborer au succès de celle-ci avec les nouveaux membres nommés et de profiter de l'expérience des membres poursuivant leur mandat. Je tiens à remercier le président sortant, M. Rémy Normand, et les membres du C. A. qui ont oeuvré à faire rayonner le RTC.

Employés du RTC et du STAC, je tiens à souligner comme il se doit votre collaboration. Vous êtes les ambassadeurs de notre organisation et je vous remercie au nom des membres du conseil d'administration pour votre engagement et votre excellent travail.

Maude Mercier Larouche

Présidente du conseil d'administration

Mot du directeur général —

Je ne peux passer sous silence que 2021 se caractérise par la seconde année consécutive de la pandémie et des nombreux bouleversements qu'elle engendre. Cependant, ce que je retiens est la résilience et la motivation des employés du RTC à assurer un service exemplaire encore cette année.

Nous avons débuté l'année de façon festive grâce à l'anniversaire du RTC, qui fêta son 50^e le 27 février. Tout au long de l'année, le RTC a fait la promotion de son patrimoine humain, collectif et matériel des 50 dernières années sous plusieurs formes. De par la mise en valeur de l'histoire du RTC, nous avons mis en lumière le travail de ces femmes et de ces hommes qui ont forgé notre organisation et qui font partie du quotidien des citoyens de l'agglomération de Québec depuis plus de cinq décennies, mais aussi démontrer l'impressionnante évolution de notre réseau de transport en commun.

J'aimerais également souligner certaines réalisations qui ont été complétées ou annoncées cette année grâce au travail acharné des employés du RTC.

Commençons tout d'abord par l'inauguration de notre nouveau Service d'accompagnement en mobilité intégrée (SAMI). Le RTC répond aux objectifs fixés dans son Plan de développement en accessibilité universelle (PDAU) en permettant aux clients ayant des limitations de se familiariser avec l'utilisation du transport en commun. Le SAMI répond à un réel besoin de la clientèle et permet de poursuivre les actions du RTC pour faire de l'accessibilité au plus grand nombre, une priorité.

En ligne droite avec notre *Plan stratégique 2018-2027*, nous avons également créé le bureau de projet pour l'électrification. L'aménagement et l'électrification du centre Newton constitueront la première phase du projet d'électrification. L'objectif étant qu'à terme, l'entièreté du parc d'autobus soit électrifiée, le RTC accueillera ses premiers autobus 100 % électriques dès 2022 en projet d'essai d'une durée de trois ans.



Je tiens également à souligner l'extraordinaire compétence des équipes du RTC et du STAC. C'est grâce à chacune et à chacun d'entre eux que nous maintenons la qualité de nos services de transport en commun régulier et adapté, malgré l'ensemble des bouleversements des dernières années.

Assurer le service au quotidien et accompagner notre clientèle dans ses besoins de mobilité, par des employés passionnés et dévoués, c'est ce qui caractérise l'essence de notre organisation.

Alain Mercier

Directeur général

Faits saillants

1971-2021

50 ans d'histoire en commun



Le 27 février 2021 marqua le 50^e anniversaire du premier jour d'opération de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ), devenue la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec (STCUQ) en 1994 et le Réseau de transport de la Capitale (RTC) en 2002.

Accès privilégié au patrimoine du RTC

Grâce aux archives bien gardées du RTC ainsi que la collaboration de Jean Breton et Yves Larouche, collectionneurs d'artéfacts du transport en commun, la clientèle et le grand public ont pu consulter une nouvelle page Internet entièrement dédiée au 50^e anniversaire du RTC. Cette page témoigne de sa riche histoire et de son évolution au fil des dernières décennies en présentant entre autres des vidéos, des balados et une ligne du temps imagée soulignant les moments marquants.

Une campagne publicitaire humoristique

Avec sa campagne publicitaire « Transporté par 50 ans d'évolution », le RTC a démontré qu'il s'adapte, innove et est en constante évolution. Deux publicités humoristiques télévisuelles ont su capter l'attention des auditeurs ravis.

Une exposition haute en couleurs

Le public a également pu s'enrichir du patrimoine du RTC en admirant une exposition extérieure de 24 panneaux qui s'est transposée à plusieurs endroits dans la ville de Québec, soit sur la terrasse Dufferin, au Centre récréatif de Saint-Roch, au Centre sportif Marc-Simoneau et à Expocité.



L'évolution du transport en commun

Dans le cadre du 50^e anniversaire du RTC, l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) a organisé une table de discussion sur l'évolution du transport en commun et l'avenir de la mobilité. Plusieurs panélistes invités ont échangé sur ce sujet chaud devant plus de 250 participants.

De nombreux concours

En collaboration avec plusieurs partenaires de longue date, le RTC a mis sur pied plusieurs concours via ses médias sociaux, au grand plaisir des usagers et de la population en général.

Faits saillants



Une première saison couronnée de succès pour àVélo

Déployé en juillet 2021, ce nouveau mode de transport permet aux citoyens et aux visiteurs de la ville de Québec d'avoir accès à des vélos à assistance électrique en libre-service. Pour sa première saison d'exploitation, àVélo a connu un vif succès avec 5 000 clients qui ont effectué plus de 29 000 trajets entre les 10 différentes stations. Les résultats au-dessus des prévisions anticipées confirment l'attractivité de ce type de service et la satisfaction de la clientèle. Le RTC prévoit déployer 30 stations et 300 vélos supplémentaires en 2022.

Flexibus : un service complémentaire

En droite ligne avec son *Plan stratégique 2018-2027*, le RTC annonce le déploiement, dès 2022, de Flexibus, un nouveau service de transport à la demande. Le contrat d'une valeur de 642 000 \$, pour une durée de 5 ans, est attribué à VIA Mobilité LLC pour la planification et l'exploitation du système informatique. Taxi Coop est quant à lui le partenaire choisi pour l'exploitation du service et l'acquisition des véhicules.

Flexibus est un service de transport en commun sur réservation qui permet de se déplacer dans une même zone ciblée ou de rejoindre un réseau de service fréquent, et ce pour le même tarif qu'un déplacement en autobus. À terme, huit zones ciblées feront l'objet d'une desserte par transport à la demande, afin de répondre aux besoins locaux de déplacement.



Nouveau bureau de projet pour l'électrification

En mai 2021, le RTC a annoncé la création d'un nouveau bureau de projet pour l'électrification afin de poursuivre la planification et la réalisation de son projet d'électrification des transports. Plusieurs projets seront sous la supervision du bureau de projet, dont l'aménagement et l'électrification du troisième centre d'exploitation du RTC, le centre Newton, afin que l'ensemble des infrastructures opèrent en mode électrique dans les prochaines années. Le tout est disponible grâce aux sommes annoncées par le gouvernement du Québec dans le cadre du dépôt du budget provincial.

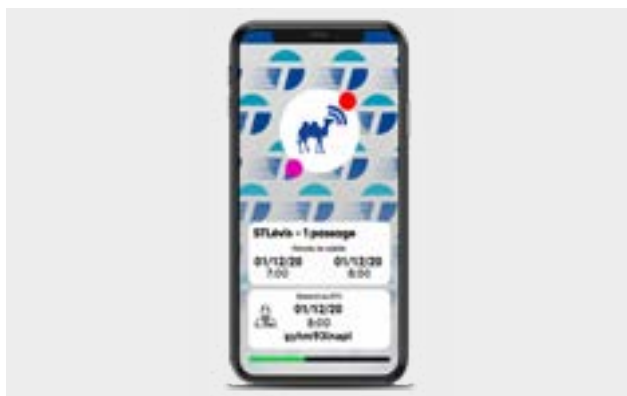
Faits saillants



Ajouts de laissez-passer sur l'application RTC Nomade paiement

En février 2021, le laissez-passer mensuel de catégorie Générale est disponible sur l'application de paiement mobile gratuite, RTC Nomade paiement. En juin 2021, tous les titres à tarifs réduits font leur apparition sur l'application.

Le déploiement des titres disponibles sur l'application est graduel afin de familiariser la clientèle et les chauffeurs à cette nouvelle méthode de paiement sans contact.



Nouveau : titre scolaire

En 2021, le RTC a mis en place un nouveau titre scolaire exclusivement accessible aux élèves admissibles de ces trois centres de services scolaire : CSS de la Capitale, CSS des Premières-Seigneuries et CSS des Découvreurs. Ce nouveau titre permet des déplacements illimités sur tous les parcours tout au long de l'année scolaire, en semaine.

Des mesures adaptées aux nouveaux besoins de la clientèle

Le RTC a consulté les travailleurs afin de s'adapter aux nouveaux besoins de la clientèle qui sont en constante évolution en raison de la pandémie et de ses impacts sur les déplacements. Un nouveau lot de 20 billets au coût de 58 \$ a donc été créé.

Les programmes L'abonne BUS sont aussi adaptés afin de proposer une solution économique et rentable pour les travailleurs en télétravail quelques jours par semaine. L'abonne BUS Travailleur offre un rabais de 35 % tandis que L'abonne BUS Perso offre un rabais de 25 %.



La STLévis maintenant sur les applications du RTC

Le RTC poursuit ses partenariats avec différents acteurs en mobilité, dont la STLévis.

Depuis l'automne 2021, les horaires et les tracés de tous les parcours de la Société de transport de Lévis sont maintenant disponibles sur notre application RTC Nomade temps réel.

Il est également possible d'acheter les neuf titres de la STLévis sur notre application RTC Nomade paiement.

Faits saillants



Déploiement des nouveaux services

À la suite de vastes consultations en ligne et en personne auprès de la clientèle des secteurs de Beauport et de Haizerets en 2020, le RTC déploie des nouveaux services en août 2021. La révision complète du réseau a permis de bonifier la desserte locale et de donner plus d'options aux travailleurs et aux étudiants.

Le RTC a entre autres créé quatre nouveaux parcours eXpress, amélioré les services près du nouveau Centre hospitalier universitaire, ajouté un lien direct est-ouest dans le nord du secteur Beauport, bonifié les dessertes du parc industriel, du quartier Montmorency, de l'axe Clemenceau et du domaine de Haizerets, en plus d'offrir 400 places de stationnement au Parc-O-Bus Sainte-Anne et deux nouveaux parcours accessibles aux personnes en fauteuil roulant.

Des autobus 100 % électriques dès 2022

En décembre 2021, le RTC a annoncé qu'au terme d'un rigoureux appel d'offres, l'entreprise Nova Bus, filiale du Groupe Volvo basée au Québec, a été sélectionnée afin de fournir les trois autobus 100 % électriques qui seront loués pour la réalisation d'un projet d'essai pour trois ans.

Ce projet d'essai permettra au RTC de s'approprier les technologies et d'effectuer des essais, avec et sans clients à bord, avant de lancer les acquisitions à plus grande échelle.

Le modèle d'autobus retenu est le LFSe+, un véhicule novateur et fiable avec une grande autonomie de batterie et une conduite silencieuse.



Prix et distinctions

Certification Parité™ de La Gouvernance au Féminin

Pour une troisième année consécutive, le RTC obtient la Certification Parité™ de La Gouvernance au Féminin (LGAF). Cette certification a pour objectif de reconnaître les organisations qui ont adopté des mesures, des pratiques et des programmes en vue de favoriser l'atteinte de la parité femmes et hommes au sein de son organisation.

Mention : mobilité partagée remis par les Prix Jalon

C'est avec fierté que le RTC reçoit une mention pour la Mobilité partagée dans le cadre du gala annuel des Prix Jalon de la Mobilité 2021 pour son projet àVélo. Les Prix Jalon récompensent les organisations qui participent au rayonnement et à la relance économique de nos villes à travers des projets de mobilité durable.

Faits saillants



L'accessibilité universelle, toujours au cœur des priorités du RTC!

Le RTC inaugure son nouveau Service d'accompagnement en mobilité intégrée (SAMI)

En cohérence avec les objectifs fixés dans son *Plan stratégique 2018-2027* ainsi que dans son Plan de développement en accessibilité universelle (PDAU), le RTC, en collaboration avec différents partenaires du milieu associatif, inaugure ce nouveau service.

En juillet 2021, le SAMI ouvre ses portes et permet au RTC de promouvoir et de faciliter l'utilisation du transport en commun et de ses différentes composantes, notamment par des mises en situation concrètes. Les personnes âgées, les nouveaux arrivants, les personnes à mobilité réduite, la clientèle scolaire et les entreprises partenaires sont parmi les groupes ciblés par ce nouveau service.



Le RTC, présent dans sa communauté

Encore cette année, les autobus du RTC ont été utilisés afin de mettre en place des mesures de sécurité ou d'abriter des victimes lors d'accidents ou de sinistres. En 2021, ce sont 42 autobus qui ont été déployés sur 26 sites différents.

Photo : Le Soleil

Rayonnement social

Des récoltes fructueuses pour une bonne cause

En collaboration avec l'organisme Les Urbainculteurs, les bénévoles du RTC ont récolté plus de 141 livres de légumes dans la cour intérieure du centre Lebourgneuf.

À cela, s'ajoutent 200 pots de miel provenant des ruches aménagées sur le toit du centre Métrobus grâce à la collaboration avec l'entreprise Alvéole. Ces denrées ont été remises aux personnes en situation d'itinérance qui fréquentent le refuge Lauberivière.

Centraide

La solidarité des employés du RTC s'est manifestée de belle façon encore cette année. La campagne interne annuelle de financement au profit de Centraide fût un succès. C'est plus de 40 000 \$ qui ont été remis à Centraide et les centaines d'organismes de la région qu'elle soutient.



Gouvernance

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration du RTC est composé de douze membres, dont sept sont des élus municipaux, deux sont des membres indépendants et trois sont choisis parmi les résidents de l'agglomération de Québec pour représenter la clientèle du transport régulier et adapté. Les membres du conseil d'administration sont nommés par le conseil d'agglomération de Québec.

Le conseil d'administration exerce les fonctions et pouvoirs du RTC et détermine les grandes orientations. À ce titre, il adopte notamment le plan stratégique, le budget et le programme d'immobilisation, et il détermine les parcours ainsi que les tarifs. Les membres du conseil d'administration participent à des séances de formation professionnelle et à des séances de planification avec la direction.

Nombre d'assemblées

Ordinaires : 10

Extraordinaires : 5

Résolutions : 104

Maude **Mercier Larouche**

Présidente

Conseillère municipale du district de Saint-Louis–Sillery
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Pierre-Luc **Lachance**

Vice-président

Conseiller municipal du district de
Saint-Roch–Saint-Sauveur
Arrondissement de La Cité–Limoilou

Claude **Lavoie**

Conseiller municipal du district de Saint-Rodrigue
Arrondissement de Charlesbourg

Jackie **Smith**

Conseillère municipale du district de Limoilou
Arrondissement de La Cité–Limoilou

David **Weiser**

Conseiller municipal du district du Plateau
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Sébastien **Hallé**

Conseiller municipal du district Des Pins
Ville de L'Ancienne-Lorette

Jean **Simard**

Conseiller municipal du district de Portneuf
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Liguori **Hinse**

Membre indépendant

France **Bilodeau**

Membre indépendante

Yvan **Bourdeau**

Membre issu de la clientèle

Joël **Joncas**

Membre issu de la clientèle

Annie **Sanfaçon**

Membre issue de la clientèle

Gouvernance

Les comités techniques du C. A.

Le conseil d'administration s'est doté de comités techniques, chacun ayant des responsabilités spécifiques reliées à divers champs d'activités. Ces comités sont composés de membres du conseil d'administration et de membres externes, le cas échéant. Par ces comités, le conseil d'administration exerce les pouvoirs qui lui sont conférés, mais assure également une vigie sur les diverses activités de l'organisation.

Comité d'audit

Ce comité a pour mandat d'encadrer les fonctions d'audit interne et externe du RTC et d'assurer le suivi des recommandations émanant de ces fonctions. Il étudie les moyens et les solutions à privilégier pour assurer au conseil une conduite efficace des affaires opérationnelles et administratives du RTC.

Séances en 2021 : 2

Comité gouvernance

Le comité a pour mandat d'étudier les besoins, les moyens et les solutions à privilégier en matière d'éthique et de gouvernance et de formuler au conseil d'administration les recommandations appropriées.

Séances en 2021 : 2

Comité patrimoine, financement et risques

Le comité a pour mandat d'étudier les besoins, les moyens et les solutions à privilégier en matière de gestion du patrimoine d'entreprise, de réalisation des projets majeurs, de gestion financière et de gestion des risques, et ce, afin de formuler au conseil d'administration les recommandations appropriées.

Séances en 2021 : 9

Comité ressources humaines

Ce comité a pour mandat d'étudier les besoins, les moyens et les solutions à privilégier en matière de gestion des ressources humaines du RTC et de formuler au conseil d'administration les recommandations appropriées.

Séances en 2021 : 3

Gouvernance

Comité approche client

Le comité a pour mandat de valider les orientations du RTC concernant l'expérience client lors de l'utilisation de ses produits et services. Il s'assure que les projets et/ou dossiers qui lui sont présentés répondent aux objectifs établis.

Séances en 2021 : 7

Milieu associatif

Sous-comité partenaires

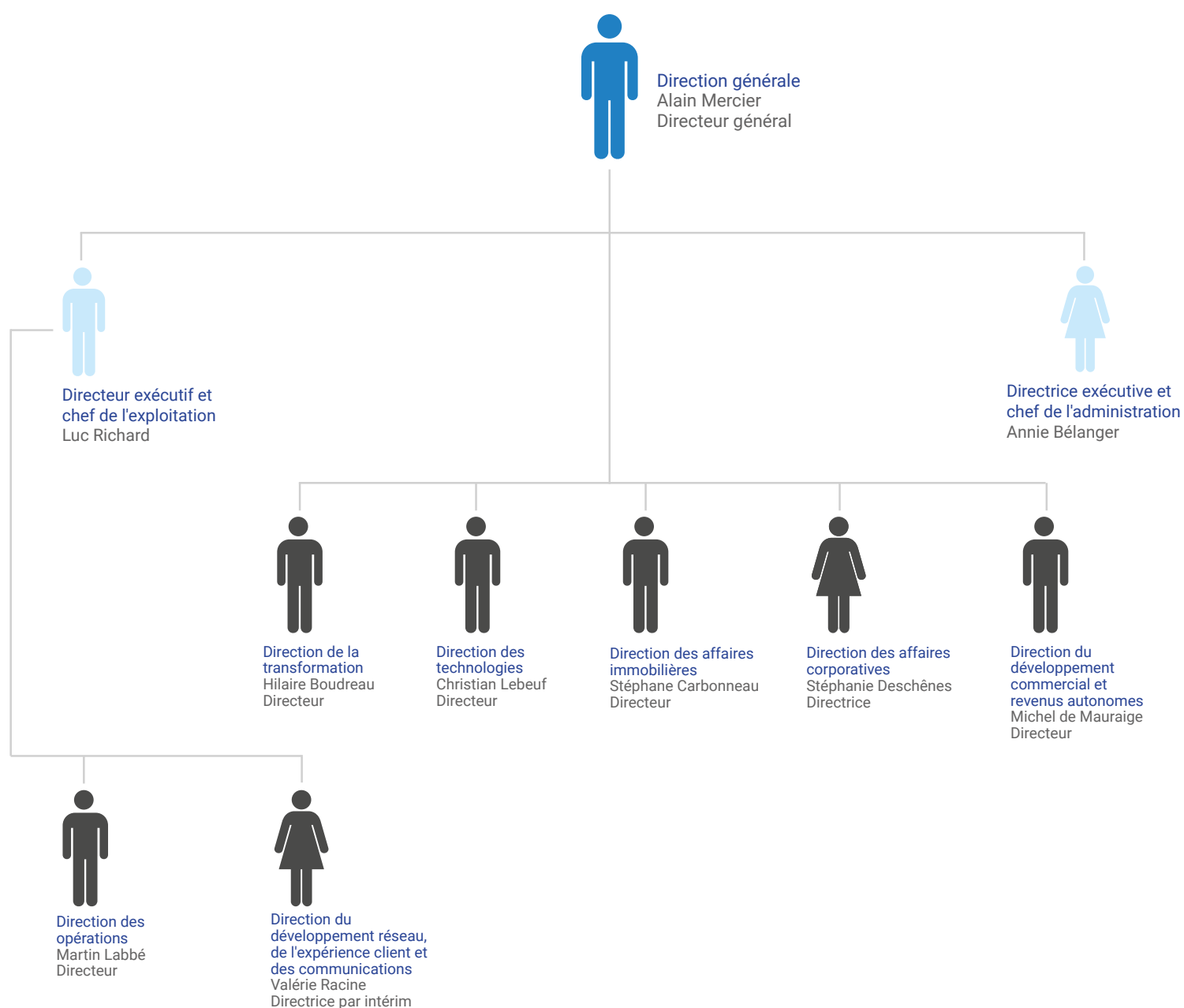
Le sous-comité partenaires – milieu associatif réunit des représentants d'organisations concernées par l'expérience des clients des services de transport en commun régulier et adapté. Ses membres ont pour mandat d'entretenir un lien avec le RTC, de participer à la planification d'activités visant l'amélioration des services de transport en commun régulier et adapté ainsi que de contribuer à la réalisation de certains projets en participant à des groupes de travail.

Membres : Le Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03 (ROP 03), incluant un délégué représentant la déficience motrice, la déficience visuelle et la déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) et la fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ).

Séances en 2021 : 7

Gouvernance

Le comité de direction du RTC



Portrait du RTC

Mission

Le RTC assure la mobilité des personnes sur son territoire, en offrant du transport collectif et en favorisant l'intégration de différentes solutions de déplacement.

Vision

Être leader en mobilité en offrant des solutions modernes, efficaces, variées et intégrées.

Valeurs

Collaboration
Respect
Ouverture
Innovation
Excellence



Territoire desservi par le RTC

- 1 Saint-Augustin-de-Desmaures
- 2 Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge
- 3 L'Ancienne-Lorette
- 4 La Haute-Saint-Charles
- 5 Les Rivières
- 6 Wendake
- 7 La Cité – Limoilou
- 8 Charlesbourg
- 9 Beauport

Le RTC assure le transport en commun dans l'agglomération de Québec, laquelle compte environ 580 590 personnes*. En symbiose avec la mission du RTC, le Service de transport adapté de la Capitale (STAC) met à la disposition de sa clientèle des minibus, des taxis adaptés et des voitures taxis.

* Selon l'Institut de la statistique du Québec, 2017

Portrait du RTC

Achalandage

Les données présentées ci-dessous démontrent la dure réalité des impacts de la 2^e année consécutive de la COVID-19 sur le RTC. En général, 2021 s'est caractérisée par une augmentation constante de l'achalandage. Cela coïncide avec le début du processus de vaccination. Finalement, on remarque l'effet du nouveau variant et des restrictions de confinement du gouvernement à partir de novembre.

Comparatif d'achalandage mensuel (en nombre de déplacements)



Total des déplacements

2019

33 790 655

2020

17 572 695

2021

16 895 017

Portrait du RTC

Le RTC en chiffres



Parc autobus

621

autobus

231 standards

85 articulés

218 standards hybrides

23 articulés hybrides

64 midibus hybrides

77,9 %

des véhicules accessibles*



Infrastructures

4 435 arrêts

352 arrêts accessibles*

982 abribus

21 stations tempérées

23 Parc-O-Bus

9 terminus

1 terminus événementiel
(Expocité)



Le réseau

27 630 648 km
parcourus en 2021

170 parcours, dont 9 sont
accessibles*, soit les parcours 11-
54- 61-800-801-802-803-804-807

862 km de réseau

65,5 km de voies réservées

4 302 départs par jour

1 309 623

voyages réalisés



Ressources humaines

1 772 employés, dont 1 707
postes réguliers

981 personnel chauffeur

444 personnel
administratif et
de soutien

347 personnel entretien

1 336 hommes

436 femmes

46,8 moyenne d'âge

11,67 moyenne
d'années de service

58 départs à la retraite
en 2021

Portrait du RTC

Outils d'information

**21 756**

abonnés

**6 808**

abonnés

**5 952**

abonnés

**886**

abonnés

**1 823 231**

visites (site Web)

Application mobile
Nomade temps réel**7 859 552**

visites totales

Application mobile
RTC Nomade
paiement**49 093**

inscriptions

**84**bornes d'information
Nomade temps réel**42**écrans d'information
en abribus

39 statiques

3 tactiles

**4 418**

panneaux d'arrêt

**1 350**

affiches trajet horaire



Centre contact client

**94 959**

appels reçus

**84,5 %**

de taux de réponse

**31 419**visites
Centre d'information du
884, rue Saint-Joachim**15 750**visites
Service d'accompagnement
en mobilité intégrée (SAMI)
820, av. Ernest-Gagnon

Portrait du RTC

Clientèle

L'abonne BUS

5 715

abonnés

1 527

L'abonne BUS Travailleur



71

entreprises partenaires de L'abonne BUS Travailleur

4 188

L'abonne BUS Perso

31 %

des détenteurs d'un Laissez-passer mensuel Général sont inscrits à L'abonne BUS

Titres de transport
vendus



148 705

Laissez-passer mensuel Général

471 009

mensuels

100 780

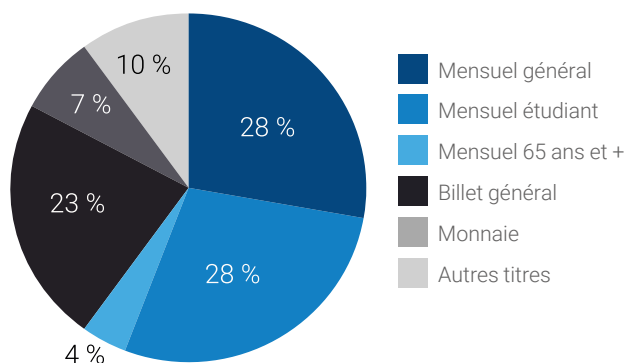
glissants*

4 135 283

billets unitaires

* Les titres glissants n'ont pas de date de début d'utilisation fixe. Ex. : titre 5 jours consécutifs

Répartition des revenus
par titre de transport



Portrait du RTC

Notre engagement qualité



91 %

de clients satisfaits

Résultat global du sondage qualité 2021



Tableau de répartition 2021

Interventions de la clientèle par catégorie

Plaintes (fondées et non-fondées)	3 671
Demandes d'information	453
Félicitations	205
Commentaires généraux	16
Total	4 345

Portrait du RTC

Développement durable

Comme le souligne le Plan de mobilité durable de la Ville de Québec, la mobilité est un élément significatif de la qualité de vie des citoyens. En tant qu'acteur clé de la mobilité à Québec, le RTC a la capacité et la volonté de participer à l'essor de la région et d'être un acteur significatif de son développement durable. Le RTC est donc fier d'affirmer son engagement envers le développement durable et de mettre en œuvre au quotidien des actions concrètes et cohérentes permettant de limiter son empreinte écologique.

Récupération totale

25

tonnes de papier de bureau

100

mètres cubes de boîtes de carton compressé

70 000

litres d'huile usée

1 092

tonnes de ferraille

230 000

kilogrammes de boues contaminées

6,17 %

de pièces reconditionnées versus la consommation totale de pièces

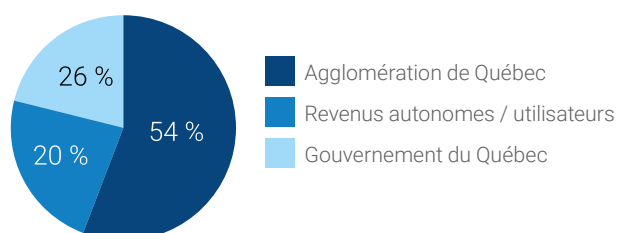
Portrait du RTC

Portrait financier

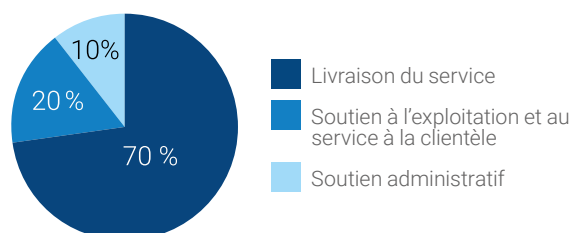
Basé sur les revenus et dépenses de fonctionnement à des fins fiscales non consolidés

Revenus : **242,6 M\$**Dépenses : **242,6 M\$**

Répartition des revenus



Répartition des dépenses par activité



Portrait du STAC

Service de transport adapté de la Capitale (STAC)

403 647

déplacements

3 781 537

kilomètres

Minibus : **1 354 593 km (36 %)**

Taxi : **2 048 780 km (54 %)**

Taxi adapté : **378 164 km (10 %)**

Déplacements par type de véhicule



Minibus : **163 369**



Taxi : **210 520**



Taxi adapté : **29 758**

Déplacements par type de mobilité



Fauteuil roulant : **75 349**



Ambulatoire : **310 395**



Accompagnateur : **17 903**

Portrait du STAC

Profil de la clientèle

9 854

clients admis

1 152

nouveaux clients admis en 2021

Âge moyen

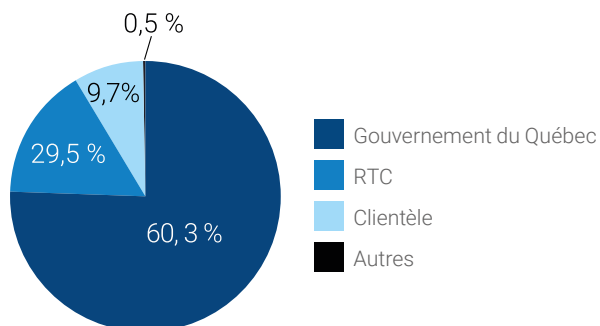
0-20 ans : **3,97 %**

21-64 ans : **58,08 %**

65-79 ans : **25,92 %**

80 ans et plus : **12,03 %**

Répartition des revenus



Ressources humaines

37

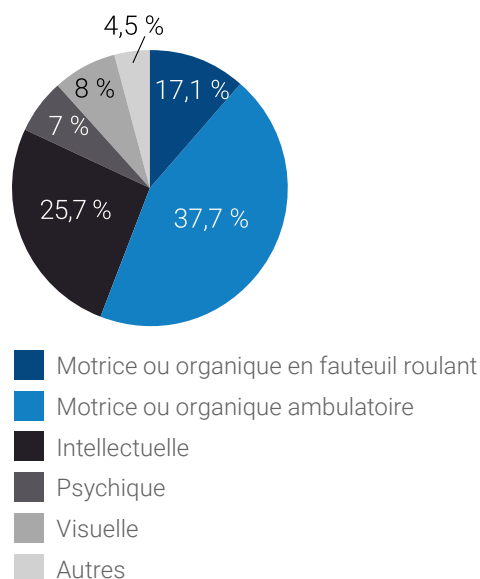
employés

8 personnel cadre, professionnel et de soutien

16 préposés au centre de réservation et agents

13 contrôleurs

Répartition par type de limitation fonctionnelle



Mot de la trésorière

En vertu des articles 136 et 138 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (L. R. Q. chapitre S-30.01), la trésorière a dressé et attesté la véracité des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 et les a déposés lors de l'assemblée du conseil d'administration du 6 avril 2022.

Le conseil d'administration, par l'entremise de son comité d'audit, s'est assuré que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la présentation de l'information financière et aux systèmes de contrôle interne. Le comité d'audit, composé de membres du conseil d'administration, a examiné les états financiers consolidés dressés par la trésorière et en a recommandé le dépôt au conseil d'administration qui en a pris acte.

Les états financiers consolidés ont été audités conjointement par le vérificateur général de la Ville de Québec et par l'auditeur indépendant Mallette S.E.N.C.R. L. Le vérificateur et l'auditeur indépendant ont eu librement et pleinement accès au comité d'audit afin de discuter de leur audit et des questions connexes.

Cynthia Paquin, CPA, CA

Trésorière et chef budget, administration des investissements et comptabilité

Annexe

États financiers consolidés



Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2021

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Cynthia Paquin, atteste la véracité du Rapport financier de Réseau de transport de la Capitale pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Signature



Date 8 mars 2022

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	25
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	26
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	27
Situation financière par organismes	28
Charges par objets	29
Excédent (déficit) accumulé	30
Avantages sociaux futurs	34

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs du
Réseau de transport de la Capitale,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du **RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE** (Organisme), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que l'Organisme inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 8 mars 2022

Michel Samson, FCPA auditeur, FCA

Michel Samson, FCPA auditeur, FCA
Vérificateur général de la Ville de Québec

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n ° A102687

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Budget	Réalizations	
		2021	2021	2020
Revenus				
Taxes	1			
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	129 824 600	129 824 600	124 381 300
Transferts	4	146 838 370	219 432 273	174 168 779
Services rendus	5	58 642 050	49 799 593	50 669 874
Imposition de droits	6			
Amendes et pénalités	7			
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	207 800	1 595	178 531
Autres revenus	10	1 557 920	960 971	489 885
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	337 070 740	400 019 032	349 888 369
Charges				
Administration générale	14	32 529 208	30 794 557	28 266 693
Sécurité publique	15			
Transport	16	244 904 304	241 689 407	224 664 039
Hygiène du milieu	17			
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19			
Loisirs et culture	20			
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	5 961 220	4 172 873	4 402 505
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	283 394 732	276 656 837	257 333 237
Excédent (déficit) de l'exercice	25	53 676 008	123 362 195	92 555 132
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		419 341 529	326 786 397
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		419 341 529	326 786 397
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		542 703 724	419 341 529

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	34 845 092	8 068 614
Débiteurs (note 5)	2	328 292 548	239 665 535
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	363 137 640	247 734 149
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	63 837 076	57 139 635
Revenus reportés (note 12)	12	36 408 750	29 637 171
Dette à long terme (note 13)	13	256 220 848	165 663 754
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	49 207 900	45 720 800
Autres passifs (note 14)	15		
	16	405 674 574	298 161 360
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(42 536 934)	(50 427 211)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	526 136 857	436 318 503
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	5 949 904	5 956 343
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	53 153 897	27 493 894
	23	585 240 658	469 768 740
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	542 703 724	419 341 529

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Budget	Réalisations	
		2021	2021	2020
Excédent (déficit) de l'exercice	1	53 676 008	123 362 195	92 555 132
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	115 235 000)(	131 490 422)(	86 104 963)
Produit de cession	3		222 355	148 326
Amortissement	4	43 139 622	40 520 148	31 978 630
(Gain) perte sur cession	5		929 565	1 079 963
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(72 095 378)	(89 818 354)	(52 898 044)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		6 439	(125 067)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(25 660 003)	(21 744 088)
	13		(25 653 564)	(21 869 155)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(18 419 370)	7 890 277	17 787 933
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(50 427 211)	(68 215 144)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(50 427 211)	(68 215 144)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(42 536 934)	(50 427 211)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	123 362 195	92 555 132
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	40 520 148	31 978 630
Autres			
▪ Perte (gain) sur cession	3	929 565	1 079 963
▪ Amort frais reportés dette lon	4	397 782	274 378
	5	165 209 690	125 888 103
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(85 776 533)	(58 899 769)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	9 663 550	11 591 968
Revenus reportés	9	6 771 579	23 241 051
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	3 487 100	1 215 700
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	6 439	(125 067)
Autres actifs non financiers	13	12 929 175	(10 976 088)
	14	112 291 000	91 935 898
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15 (	130 546 189)	(84 673 730)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	222 355	148 326
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17 (		
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(130 323 834)	(84 525 404)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20 (		
Remboursement ou cession	21		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22 (		
Cession	23		
	24		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	85 174 000	59 234 000
Remboursement de la dette à long terme	26 (	39 293 000)	(47 846 000)
Variation nette des emprunts temporaires	27		(8 570 000)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(1 071 688)	(402 497)
Autres			
▪	29		
▪	30		
	31	44 809 312	2 415 503
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	32	26 776 478	9 825 997
Solde déjà établi	33	8 068 614	(1 757 383)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	34		
Solde redressé	35	8 068 614	(1 757 383)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	36	34 845 092	8 068 614

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

1. Statut de l'organisme municipal

Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) est constitué et régi en vertu de la Loi sur les sociétés de transport en commun. Il offre un service de transport en commun à une population d'environ 590 000 personnes sur une partie du territoire de l'agglomération de Québec.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale au Québec publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent les pages S13, S14 et S23 qui portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales.

Dans les informations sectorielles ainsi que les notes et renseignements complémentaires, l'expression "Administration municipale" réfère au RTC, excluant les organismes qu'il contrôle.

A) Périmètre comptable et partenariats

a) Périmètre comptable

Les états financiers consolidés regroupent les comptes du RTC et des organismes qu'il contrôle, soit le Service de transport adapté de la Capitale (STAC) et 9320-9179 Québec inc. (détenue en totalité). Les transactions interentités et les soldes réciproques sont éliminés.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont comptabilisés au cours de l'exercice où surviennent les faits et les transactions leur donnant lieu.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

Estimations comptables

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des obligations et droits contractuels et des passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent la provision pour dévaluation des stocks, les durées de vie utile des immobilisations aux fins de l'amortissement,

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

les débiteurs en lien avec le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, les transferts dont l'admissibilité n'a pas fait l'objet d'une vérification, l'établissement des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles relatives à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs

a) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse.

b) Actifs non financiers

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures se composent des pièces de rechange mécaniques, des supports pour titres de transport et du diesel qui seront consommés dans le cours normal des activités au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation et sont comptabilisés au coût établi selon la formule de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations sont amorties, à l'exception des terrains, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les durées suivantes :

	Méthode	Durée
Infrastructures		
Mesures préférentielles	Linéaire	20 ans
Stationnements incitatifs	Linéaire	20 ans
Terminus et pôles d'échange	Linéaire	20 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Bâtiments		
Bâtiments et améliorations aux bâtiments	Linéaire	20 et 40 ans
Abribus, abris de protection et stations tempérées	Linéaire	20 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Véhicules		
Autobus à utilisation linéaire	Linéaire	16 ans
Autobus à utilisation non linéaire	Manuel*	16 ans
Autobus pour le transport adapté	Linéaire	5 ans
Autobus reconstruits	Linéaire	6 ans
Véhicules légers	Linéaire	5 ans
Véhicules lourds, vélos et autres véhicules	Linéaire	10 ans

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Ameublement et équipement de bureau		
Logiciels et équipement informatique	Linéaire	5 et 10 ans
Ameublement	Linéaire	10 ans
Équipement de télécommunication	Linéaire	10 ans
Machinerie, outillage, équipement		
Machinerie	Linéaire	15 ans
Outillage	Linéaire	5 ans
Équipement	Linéaire	10 et 20 ans

** Répartition annuelle en fonction de l'utilisation réelle des autobus selon leur durée de vie utile de 16 ans.*

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité du RTC de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter la baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise de valeur n'est comptabilisée.

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers sont composés principalement des dépôts sur acquisition d'immobilisations, des dépôts sur actifs de transport et des frais payés d'avance. Les dépôts sur actifs de transport résultent de la réalisation du tramway de Québec. Les frais payés d'avance représentent des débours effectués au cours de l'exercice pour des services dont le RTC bénéficiera au cours des prochains exercices. Ces actifs ne sont pas affectés au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

D) Passifs

Dettes à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état consolidé de la situation financière.

E) Revenus

Revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus de transfert sont comptabilisés aux états financiers consolidés dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés par le cédant et lorsque les critères d'admissibilité sont respectés, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans ce

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

cas, un revenu reporté est comptabilisé puis amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

F) Avantages sociaux futurs

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs des régimes, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu.

La charge de l'exercice est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Dans l'application de ces méthodes, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (Loi).

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont estimés en date du 31 décembre 2021 selon la valeur de marché redressée établie sur une période de cinq ans et sans reconnaître immédiatement une partie des gains et pertes actuariels de l'exercice.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement commence dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification aux régimes est comptabilisé immédiatement en charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à pourvoir.

En plus des prestations de retraite, les avantages sociaux futurs comprennent les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance-vie offertes aux retraités et les rentes d'invalidité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à pourvoir représentent le montant des charges de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles le RTC a choisi de différer la constatation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales :

Avantages sociaux futurs

- Régimes de retraite amortis de façon linéaire selon une DMERCA de 12 ans;
- Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages amortis de façon linéaire selon une DMERCA de 9 ans.

H) Instruments financiers

Le RTC utilise périodiquement des contrats de couverture sur le carburant afin de se prémunir des fluctuations de prix. Les gains et pertes qui leur sont liés sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats au cours de la période où ils sont réalisés et sont présentés avec la charge relative à ces marchandises.

I) Autres éléments

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par la Ville de Québec ou le RTC ou soumises à un contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2021	2020
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	34 845 092	8 068 614
Découvert bancaire	2 (	)(	)
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3		
Autres éléments			
▪	4		
▪	5		
▪	6		
▪	7		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8	34 845 092	8 068 614
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9		
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10	6 575 000	17 647 900

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Note**5. Débiteurs**

		2021	2020
Taxes municipales	11		
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13	315 095 940	182 317 198
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14	8 383 297	55 536 763
Organismes municipaux	15		
Autres			
▪ Autres	16	4 813 311	1 811 574
▪	17		
	18	328 292 548	239 665 535
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19	179 079 777	82 541 444
Organismes municipaux	20		
Autres tiers	21		
	22	179 079 777	82 541 444
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23	24 916	34 915

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant entre 0,5 % et 3,35 % et les échéances s'échelonnent de 2022 à 2041.

6. Prêts

		2021	2020
Prêts à un office d'habitation	24		
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
▪	26		
▪	27		
	28		
Provision pour moins-value déduite des prêts	29		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2021	2020
Placements à titre d'investissement	30		
Autres placements	31		
	32		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

8. Avantages sociaux futurs

		2021	2020
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	(13 268 000)	(12 360 800)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36	(35 939 900)	(33 360 000)
	37	(49 207 900)	(45 720 800)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	8 711 800	8 490 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39	3 656 700	3 042 900
Régimes à cotisations déterminées	40		
Autres régimes (REER et autres)	41		
Régimes de retraite des élus municipaux	42		
	43	12 368 500	11 532 900

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**9. Autres actifs financiers**

		2021	2020
Propriétés destinées à la revente (note 16)	44		
Autres	45		
	46		

Note**10. Emprunts temporaires**

Le RTC dispose d'une marge de crédit auprès d'une institution financière pour un montant autorisé de 100 millions \$, portant intérêt au taux de base de l'institution bancaire diminué de 0,25 %, renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2021, la marge de crédit est inutilisée (inutilisée également au 31 décembre 2020).

Le RTC conclut périodiquement des opérations d'échange sur commodité (contrats de swaps) pour couvrir des fluctuations de prix du carburant et dispose ainsi d'une ligne de trésorerie de 15 millions \$ auprès d'une institution financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

11. Crédoeurs et charges à payer

		2021	2020
Fournisseurs	47	18 876 159	17 795 599
Salaires et avantages sociaux	48	29 405 805	26 417 525
Dépôts et retenues de garantie	49		
Provision pour contestations d'évaluation	50		
Autres			
▪ Ville de Québec	51	12 264 030	12 478 722
▪ Intérêts dette long terme	52	501 725	447 789
▪ Ministère des Transports	53	2 789 357	
▪	54		
▪	55		
	56	63 837 076	57 139 635

Note**12. Revenus reportés**

		2021	2020
Taxes perçues d'avance	57		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	58		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	59		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	60		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	61		
Société québécoise d'assainissement des eaux	62		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	63		
Autres contributions des promoteurs	64		
Fonds de redevances réglementaires	65		
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	66		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	67	30 877 796	24 731 186
Accès entreprise Québec	68		
Autres			
▪ Titre de transport	69	1 555 485	718 357
▪ Transferts	70	3 861 293	4 099 551
▪ Autres	71	114 176	88 077
▪	72		
▪	73		
▪	74		
▪	75		
	76	36 408 750	29 637 171

Note

Les revenus reportés liés aux transferts sont en lien avec la SOFIL pour 3,8 millions \$ (4,1 millions \$ en 2020). Les modalités de ce programmes sont décrites à la note 26.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

13. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2021	2020
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	3,35	2022	2031	77	199 729 000	153 848 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					78		
Gains (pertes) de change reportés					79		
					80		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1,94	2,54	2040	2041	81	57 850 000	12 500 000
Organismes municipaux					82		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					83		
Autres					84		
					85	257 579 000	166 348 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					86	(1 358 152)	(684 246)
					87	256 220 848	165 663 754

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2021
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2022	88		39 014 000		2 923 750	41 937 750
2023	89		33 711 000		2 923 750	36 634 750
2024	90		38 941 000		2 923 750	41 864 750
2025	91		37 220 000		2 923 750	40 143 750
2026	92		47 976 500		2 923 750	50 900 250
2027 et plus	93		2 866 500		43 231 250	46 097 750
	94		199 729 000		57 850 000	257 579 000
Intérêts et frais accessoires	95			()	()	
	96		199 729 000		57 850 000	257 579 000

Note

Au cours de l'exercice, une augmentation de la dette à long terme de 45 975 000 \$ (12 500 000 \$ en 2020) a été comptabilisée en contrepartie des autres actifs non financiers.

14. Autres passifs

	2021	2020
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	97	
Assainissement des sites contaminés	98	
Autres		
▪	99	
▪	100	
▪	101	
▪	102	
	103	

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Note**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	104				
Eaux usées	105				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	106	70 314 777	643 774	6 701	70 951 850
Autres					
▪	107				
▪	108				
Réseau d'électricité	109				
Bâtiments	110	131 351 409	1 914 788	94 593	133 171 604
Améliorations locatives	111				
Véhicules	112	415 883 566	106 634 350	34 999 077	487 518 839
Ameublement et équipement de bureau	113	59 261 841	5 035 311	1 845 883	62 451 269
Machinerie, outillage et équipement divers	114	25 373 266	5 393 443	692 991	30 073 718
Terrains	115	53 295 768	11 494 697		64 790 465
Autres	116				
	117	755 480 627	131 116 363	37 639 245	848 957 745
Immobilisations en cours	118	38 473 452	374 059	533 153	38 314 358
	119	793 954 079	131 490 422	38 172 398	887 272 103
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	120				
Eaux usées	121				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	122	28 232 989	3 107 883	6 701	31 334 171
Autres					
▪	123				
▪	124				
Réseau d'électricité	125				
Bâtiments	126	49 229 559	3 464 117	82 649	52 611 027
Améliorations locatives	127				
Véhicules	128	222 948 121	27 788 265	34 432 913	216 303 473
Ameublement et équipement de bureau	129	43 300 659	4 508 040	1 846 054	45 962 645
Machinerie, outillage et équipement divers	130	13 924 248	1 651 843	652 161	14 923 930
Autres	131				
	132	357 635 576	40 520 148	37 020 478	361 135 246
VALEUR COMPTABLE NETTE	133	436 318 503			526 136 857
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	134	39 107 884	1 398 422		40 506 306
Amortissement cumulé	135	(13 426 426)	(1 880 630)		(15 307 056)
Valeur comptable nette	136	25 681 458			25 199 250

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Note

Un montant de 13 486 058 \$ (12 541 825 \$ en 2020) est inclus dans les créditeurs et charges à payer relativement aux acquisitions d'immobilisations.

16. Propriétés destinées à la revente

	2021	2020
Immeubles de la réserve foncière	137	
Immeubles industriels municipaux	138	
Autres	139	
	140	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	141	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	142	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	143				
▪	144				
▪	145				
▪	146				
	147				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	148				
▪	149				
▪	150				
▪	151				
	152				
VALEUR COMPTABLE NETTE	153				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2021	2020
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	154	2 327 776	2 151 675
▪	155		
▪	156		
Autres			
▪ Dépôt sur actifs de transport	157	49 357 178	10 768 000
▪ Dépôt sur immos et frais refin	158	1 468 943	14 574 219
	159	53 153 897	27 493 894

Note

Au cours de l'exercice, une augmentation des dépôts sur actifs de transport de

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

45 975 000 \$ (12 500 000 \$ en 2020) a été comptabilisée en contrepartie de la dette à long terme. Une diminution de 7 385 822 \$ (1 732 000 \$ en 2020) a également été comptabilisée en contrepartie des créiteurs et charges à payer.

19. Obligations contractuelles

a) Contrat d'acquisition d'autobus urbains

À la suite d'appels d'offres, le RTC s'est engagé à faire l'achat de 60 autobus articulés hybrides, lesquels seront livrés en 2022, 2023 et 2024. Les montants à verser pour ces acquisitions s'élèvent à 104,8 millions \$ et les versements sont prévus ainsi : 1,7 million \$ en 2022, 17,1 millions \$ en 2023 et 86 millions \$ en 2024. Les dépenses admissibles feront l'objet de subventions à des taux variant entre 60 % et 90 % selon les programmes d'aide du ministère des Transports.

b) Baux à long terme

Le RTC s'est engagé à verser des sommes totalisant 3 194 000 \$ en vertu de baux échéant de 2022 à 2026. Les versements s'échelonnent ainsi : 695 000 \$ en 2022, 1 041 000 \$ en 2023, 854 000 \$ en 2024, 564 000 \$ en 2025 et 40 000 \$ en 2026.

c) Opérations d'échange sur commodité (swaps)

Le RTC a négocié des contrats d'approvisionnement en carburant auprès d'un fournisseur, lequel comporte une durée prédéterminée.

Afin de se prémunir des variations de prix, le RTC a négocié des opérations d'échange sur commodité (contrats de swaps) avec une institution financière. Dans le cadre de ces ententes, le RTC a convenu d'échanger des liquidités avec l'institution financière en fonction de la variation d'un indice déterminé. Pour la durée restante de ces ententes, la couverture s'applique sur un total de 28,8 millions de litres de carburant et s'échelonne de janvier 2022 à décembre 2024.

d) Service de transport adapté de la Capitale

L'entité contrôlée par le RTC s'est engagée par bail jusqu'en septembre 2022 pour la location de locaux et l'obtention de services, le tout pour un solde de 228 000 \$.

De plus, l'organisme s'est engagé par contrat pour obtenir les services de minibus privés jusqu'en janvier 2024 pour un montant de 8 149 000 \$. Les montants restants sont répartis ainsi : 4 939 000 \$ en 2022, 2 963 000 \$ en 2023 et 247 000 \$ en 2024. La dépense réelle peut être ajustée à la hausse en fonction de la variation du prix du carburant comparativement à un prix de référence.

20. Droits contractuels

Programmes de subvention

Dans le cadre de programmes de subvention se rapportant à divers travaux et à l'acquisition de véhicules et d'équipements, le RTC, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont signé des protocoles d'entente et d'aide financière dans lesquels les gouvernements s'engagent à verser des sommes totalisant 36,4 millions \$. Le RTC estime que ces revenus de transfert seront comptabilisés entre 2022 et 2026.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Tramway de Québec

Dans le cadre du Plan économique du Québec, le premier ministre du Québec et le maire de la Ville de Québec ont signé, le 16 mars 2018, une entente confirmant l'engagement du gouvernement du Québec pour le financement des dépenses admissibles du projet du tramway de Québec.

La contribution du gouvernement du Québec aux dépenses admissibles du projet s'établit à un montant pouvant atteindre 1 865 millions \$.

Au 31 décembre 2021, un montant de 634,4 millions \$ a été autorisé au RTC, à titre de contribution aux dépenses admissibles financées par le gouvernement du Québec, pour la réalisation des plans et devis et des travaux et activités préparatoires essentiels au projet. À la date des états financiers consolidés, des revenus de subvention cumulatifs de 126,7 millions \$ ont été constatés. Les droits contractuels recevables s'établissent à 507,7 millions \$ et devraient être constatés entre 2022 et 2023.

Le RTC s'est engagé à compenser la Ville de Québec pour les dépenses admissibles réalisées par celle-ci dans le cadre du projet, jusqu'à concurrence de la contribution autorisée par le gouvernement du Québec.

Redevances publicitaires

Dans le cadre d'une entente intervenue avec un partenaire en publicité, le RTC recevra des redevances minimales de 16,9 millions \$ d'ici au 31 décembre 2025. L'obtention de ces redevances minimales est prévue de cette manière : 4 millions \$ en 2022, 4,2 millions \$ en 2023, 4,3 millions \$ en 2023 et 4,4 millions \$ en 2025. Ces redevances pourraient être plus élevées si les revenus publicitaires du partenaire dépassaient certains niveaux.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2021	2020
160			

S.O.

B) Auto-assurance

S. O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

Au cours d'un exercice passé, le tribunal d'arbitrage a rendu une décision en lien avec l'interprétation d'une convention collective. À cet effet, le RTC a comptabilisé un passif éventuel ainsi qu'une charge correspondante selon une évaluation basée sur des litiges similaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Considérant que les discussions sont toujours en cours quant à l'évaluation du règlement en lien avec cette décision, le montant du passif n'est pas divulgué aux états financiers et ce dernier pourrait différer de l'estimation faite par la direction.

22. Actifs éventuels

Partage de l'imputation du coût des lésions professionnelles

Dans le régime de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, la règle générale qui s'applique en matière d'imputation prévoit que le coût des prestations d'une lésion professionnelle est imputé à l'employeur du travailleur qui a subi la lésion. Certaines mesures d'exception à cette règle générale sont prévues à la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP - L.R.Q., chap. A-3.001). Ainsi, sous respect de certaines conditions et de certains délais, un transfert ou un partage d'imputation peut être accordé. Lorsqu'un transfert ou un partage d'imputation est accordé, la totalité ou une partie du coût des prestations sera imputée à une autre entité que l'employeur.

En date du 31 décembre 2021, le RTC était dans l'attente du dénouement de plusieurs demandes de transfert ou de partage d'imputation. Si des décisions favorables étaient rendues pour l'entièreté de ces demandes, une somme d'environ 3,4 millions \$ excluant les intérêts serait remboursée au RTC. Cependant, en appliquant à chaque demande des probabilités de décision favorable en fonction du degré d'avancement de la demande, le RTC estime pouvoir raisonnablement recouvrer 1,7 million \$ en excluant les intérêts. Ce recouvrement n'a pas été comptabilisé.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées, ajustées conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le budget consolidé est constitué de la combinaison du budget non consolidé adopté par l'Administration municipale et du budget adopté par le principal organisme contrôlé, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'Administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

Les ajustements requis aux budgets adoptés afin de se conformer aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public sont les suivants : les revenus d'investissement, la charge d'amortissement, les éléments de conciliation à des fins fiscales de fonctionnement et les autres revenus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Le tableau suivant présente le sommaire des ajustements :

	Budgets adoptés			Budget au rapport financier
	Administration municipale	Organisme contrôlé et éliminations	Consolidé	Consolidé
Revenus	244 410 880 \$	11 063 650 \$	255 474 530 \$	337 070 740 \$
Charges	228 487 420 \$	10 926 630 \$	239 414 050 \$	283 394 732 \$
Excédent de l'exercice	15 923 460 \$	137 020 \$	16 060 480 \$	53 676 008 \$
Conciliation à des fins fiscales	(15 923 460) \$	(137 020) \$	(16 060 480) \$	(53 676 008) \$
Excédent de l'exercice à des fins fiscales	- \$	- \$	- \$	- \$

25. Instruments financiers

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

26. Transferts

Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC)

Le PADTC a pour objectif général de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées au secteur du transport des personnes au Québec. À cette fin, il vise à accroître l'utilisation du transport collectif par l'amélioration de ces services par la promotion des modes de transport alternatifs à l'automobile auprès de la population québécoise en général et des travailleurs en particulier. Ce programme est divisé en trois volets. Le RTC bénéficie du Volet I - Aide financière au maintien, au développement et à l'optimisation des services de transport en commun dont les objectifs sont d'accroître l'offre de services de transport en commun en milieu urbain ou d'améliorer la performance de ces services.

Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes (PAUTCP)

Le PAUTCP vise à offrir aux organismes de transport collectif et aux organismes de transport adapté une aide financière exceptionnelle afin de compenser pour les pertes de revenus subies et les dépenses additionnelles effectuées pour des raisons sanitaires liées à la pandémie de COVID-19.

Programme d'aide financière du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun (PAFFITC)

Le PAFFITC vise à devancer la réalisation de projets déjà prévus dans le secteur du transport collectif du gouvernement du Québec ou à permettre la réalisation à court terme d'un plus grand nombre de projets d'infrastructures en transport en commun. Plus spécifiquement, il a pour objet de soutenir les investissements visant la remise en état et l'amélioration des réseaux de transport en commun existants, et ceux visant la réalisation d'études en appui aux projets d'expansion de réseau dont la réalisation est planifiée à plus long terme. Les dépenses admissibles à ce programme sont subventionnées à un taux de 90 %.

Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes (PAGTCP)

En vertu du PAGTCP, le RTC est admissible à des subventions pour maintenir ses actifs, améliorer ses équipements et infrastructures ainsi que pour l'expansion de son réseau de transport en commun. Ce programme permet de subventionner les dépenses admissibles à des taux variant entre 50 % et 100 % selon la nature de l'immobilisation.

Programme de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL)

Le Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) a comme objectif de soutenir les autorités organisatrices de transport dans leurs projets d'immobilisations nécessaires à l'organisation et à l'exploitation des services de transport en commun. Ce programme permet au RTC de subventionner le maintien, l'amélioration et le développement des équipements et des infrastructures de transport en commun à des taux variant entre 85 % et 95 % selon la nature de l'immobilisation.

Programme d'aide financière au développement de l'offre de vélos en libre-service (OVLIS)

Ce programme permet d'accompagner les municipalités dans le développement de

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

l'offre de vélos en libre-service. Il vise autant la mise en place d'une offre de service que la bonification de services déjà existants. Le programme est financé par le Fonds des réseaux de transport terrestre.

Programme de subvention au transport adapté (PSTA)

En vertu de ce programme, le STAC est admissible à une subvention qui comprend une enveloppe de base ainsi qu'un montant alloué en fonction de la croissance des déplacements réalisés jusqu'à concurrence des fonds disponibles.

27. Opérations interentités

Au cours de l'exercice, le RTC a reçu une contribution d'un montant de 129,8 millions \$ (124,4 millions \$ en 2020) de l'agglomération de Québec, dont environ 93 % (93 % en 2020) est assumé par la Ville de Québec. Cette opération a été comptabilisée à la valeur d'échange.

Au 31 décembre 2021, des obligations et des engagements du RTC pour des montants de 78,5 millions \$ et de 108 millions \$ respectivement sont garantis par l'agglomération de Québec.

28. Pandémie du coronavirus (COVID-19)

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie occasionnée par l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19), qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du 31 décembre 2021, la COVID-19 a eu des retombées négatives sur les résultats d'exploitation du RTC notamment en ce qui concerne les revenus provenant des utilisateurs. Le RTC a pris des mesures pour atténuer les répercussions de cette crise.

Le RTC continue de suivre l'évolution de la situation. La durée et les impacts de la pandémie ne pouvant être déterminés de manière fiable, il est donc difficile d'en estimer les incidences financières potentielles. Celles-ci seront comptabilisées au moment où elles deviendront connues et pourront faire l'objet d'une évaluation.

29. Chiffres comparatifs

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Réalisations 2020	Budget 2021	Réalisations 2021		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats
						Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1					
Compensations tenant lieu de taxes	2					
Quotes-parts	3	124 381 300	129 824 600	129 824 600		129 824 600
Transferts	4	55 294 444	57 120 720	75 646 820		83 987 644
Services rendus	5	49 456 084	57 132 050	48 823 384		49 799 593
Imposition de droits	6					
Amendes et pénalités	7					
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	186 986	207 800			1 595
Autres revenus	10	489 885	1 492 920	910 621		960 971
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	229 808 699	245 778 090	255 205 425		13 843 778
						264 574 403
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	107 994 008	78 954 000	135 444 629		135 444 629
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	107 994 008	78 954 000	135 444 629		135 444 629
	22	337 802 707	324 732 090	390 650 054		13 843 778
						400 019 032
Charges						
Administration générale	23	21 935 110	23 733 070	24 806 394	4 469 080	1 988 951
Sécurité publique	24					
Transport	25	187 096 409	199 634 190	197 850 648	35 999 936	11 842 436
Hygiène du milieu	26					
Santé et bien-être	27					
Aménagement, urbanisme et développement	28					
Loisirs et culture	29					
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	4 402 505	5 909 900	4 163 369		10 823
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	31 757 318	42 682 599	40 469 016 (	40 469 016)	
	34	245 191 342	271 959 759	267 289 427		13 842 210
				123 360 627		1 568
						123 362 195
Excédent (déficit) de l'exercice	35	92 611 365	52 772 331			

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Réalisations 2020 Administration municipale	Budget 2021 Administration municipale	Administration municipale	Réalisations 2021 Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) de l'exercice	1	92 611 365	52 772 331	123 360 627	1 568	123 362 195
Moins : revenus d'investissement	2	(107 994 008)	(78 954 000)	(135 444 629)	()	(135 444 629)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(15 382 643)	(26 181 669)	(12 084 002)	1 568	(12 082 434)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	31 757 318	42 682 599	40 469 016	51 132	40 520 148
Produit de cession	5	148 326	90 710	134 005	88 350	222 355
(Gain) perte sur cession	6	1 079 963		984 915	(55 350)	929 565
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	32 985 607	42 773 309	41 587 936	84 132	41 672 068
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	161 600	85 700	85 700		
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15	161 600	85 700	85 700		
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	290 054	1 538 465	150 721		150 721
Remboursement de la dette à long terme	17	(15 707 144)	(15 755 245)	(16 018 193)	(85 700)	(16 018 193)
	18	(15 417 090)	(14 216 780)	(15 867 472)	(85 700)	(15 867 472)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(718 000)	(745 260)	(10 505 347)	()	(10 505 347)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20					
Excédent de fonctionnement affecté	21	377 658	261 270	63 102		63 102
Réserves financières et fonds réservés	22					
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(796 915)	(1 976 570)	(3 279 917)		(3 279 917)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(1 137 257)	(2 460 560)	(13 722 162)		(13 722 162)
	26	16 592 860	26 181 669	12 084 002	(1 568)	12 082 434
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 210 217				

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Réalisations 2020		Réalisations 2021	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	107 994 008	135 444 629		135 444 629
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	4 964 771)	6 196 298)	542 381)	6 738 679)
Sécurité publique	3 (	)	)	)	)
Transport	4 (	81 097 702)	124 751 743)	)	124 751 743)
Hygiène du milieu	5 (	)	)	)	)
Santé et bien-être	6 (	)	)	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	)	)	)	)
Loisirs et culture	8 (	)	)	)	)
Réseau d'électricité	9 (	)	)	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)	)	)
	11 (	86 062 473)	130 948 041)	542 381)	131 490 422)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (	)	)	)	)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (	)	)	)	)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	36 586 244	9 926 333		9 926 333
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	718 000	10 505 347		10 505 347
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16				
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18				
	19	718 000	10 505 347		10 505 347
	20	(48 758 229)	(110 516 361)	(542 381)	(111 058 742)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	59 235 779	24 928 268	(542 381)	24 385 887

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2020	2021	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats
				Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	3 791 658	33 280 430	1 564 662
Débiteurs (note 5)	2	242 521 832	326 297 710	5 410 135
Prêts (note 6)	3	85 700		
Placements de portefeuille (note 7)	4	100	100	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5			
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6			
Autres actifs financiers (note 9)	7			
	8	246 399 290	359 578 240	6 974 797
PASSIFS				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9			
Emprunts temporaires (note 10)	10			
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	55 983 245	59 823 562	7 428 911
Revenus reportés (note 12)	12	29 461 564	36 408 750	
Dette à long terme (note 13)	13	165 663 754	256 220 848	
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	45 720 800	49 207 900	
Autres passifs (note 14)	15			
	16	296 829 363	401 661 060	7 428 911
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(50 430 073)	(42 082 820)	(454 114)
ACTIFS NON FINANCIERS				
Immobilisations corporelles (note 15)	18	436 078 197	525 438 302	698 555
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19			
Stocks de fournitures	20	5 956 343	5 949 904	
Actifs incorporels achetés (note 17)	21			
Autres actifs non financiers (note 18)	22	27 429 598	53 089 306	64 591
	23	469 464 138	584 477 512	763 146
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	1 509 247	299 030	28 846
Excédent de fonctionnement affecté	25	8 551 007	9 698 124	
Réserves financières et fonds réservés	26			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(2 316 125)	(922 906)	(922 906)
Financement des investissements en cours	28	58 248 249	83 177 301	(418 369)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	353 041 687	448 297 331	698 555
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30			
	31	419 034 065	542 394 692	309 032
Obligations contractuelles (note 19)				
Droits contractuels (note 20)				
Passifs éventuels (note 21)				
Actifs éventuels (note 22)				

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
		2021	2021	2021	2020
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	132 104 800	129 311 576	131 503 466	127 292 633
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	33 428 250	32 700 886	33 314 764	30 408 399
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5	1 853 280	1 823 485	1 823 485	1 498 222
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	47 343 080	44 054 286	54 641 123	53 040 853
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	1 726 144	1 113 006	1 113 006	1 337 038
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	2 633 076	2 096 136	2 096 136	1 755 359
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	1 550 680	954 227	963 731	1 310 108
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	6 581 900	4 087 107		
Transferts	15				
Autres	16		8 787 428	8 787 428	6 874 429
Autres organismes					
Transferts	17				
Autres	18	2 032 800	1 875 397	1 876 673	1 794 557
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	42 682 599	40 469 016	40 520 148	31 978 630
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Autres	21	23 150	16 877	16 877	43 009
	22				
	23				
	24	271 959 759	267 289 427	276 656 837	257 333 237

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	327 876	1 538 093
Excédent de fonctionnement affecté	2	9 698 124	8 551 007
Réserves financières et fonds réservés	3		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(922 906)	(2 316 125)
Financement des investissements en cours	5	82 759 032	58 372 361
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	448 995 786	353 196 193
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	542 703 724	419 341 529
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	299 030	1 509 247
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	28 846	28 846
	11	327 876	1 538 093
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Autres	12	9 698 124	8 551 007
▪	13		
▪	14		
▪	15		
▪	16		
▪	17		
▪	18		
▪	19		
▪	20		
	21	9 698 124	8 551 007
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	22		
▪	23		
▪	24		
	25		
	26	9 698 124	8 551 007

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	27	
▪	28	
▪	29	
▪	30	
▪	31	
	32	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	33	
▪	34	
▪	35	
	36	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	37	
Organismes contrôlés et partenariats	38	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	39	
Organismes contrôlés et partenariats	40	
Montant non réservé		
Administration municipale	41	
Organismes contrôlés et partenariats	42	
Fonds local d'investissement	43	
Fonds local de solidarité	44	
Autres		
▪	45	
▪	46	
	47	
	48	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50 (	)(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	52 (	)(
Autres	53 (	)(2 583 767)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	54 (	)(22 244)
	55 (	)(2 606 011)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	56 (	)(
Assainissement des sites contaminés	57 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	58 (	)(
Autres		
▪	59 (	)(
▪	60 (	)(
	61 (	)(2 606 011)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	62 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	63 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	64 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	65 (	)(
Autres		
▪	66 (	)(
▪	67 (	)(
	68 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	69 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	70 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	71 (1 358 152)	(684 246)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	72 (	)(
Autres		
▪	73 (	)(
▪	74 (	)(
	75 (1 358 152)	(684 246)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	76 1 358 152	684 246
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	77	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	78	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	79	
Autres		
▪	80 922 906	289 886
	81 2 281 058	974 132
	82 ((922 906))	(2 316 125)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	83	112 102 736	96 240 308
Investissements à financer	84 (	29 343 704)(	37 867 947)
	85	82 759 032	58 372 361
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	86	526 136 857	436 318 503
Propriétés destinées à la revente	87		
Prêts	88		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	89		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	90		
	91	526 136 857	436 318 503
Ajustements aux éléments d'actif	92		
	93	526 136 857	436 318 503
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	94 (	256 220 848)(	165 663 754)
Frais reportés liés à la dette à long terme	95 (	1 358 152)(	684 246)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	96	179 079 777	82 541 444
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	97	1 358 152	684 246
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	98		
	99 (	77 141 071)(	83 122 310)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	100 (	)(	)
	101 (	77 141 071)(	83 122 310)
	102	448 995 786	353 196 193

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le RTC offre à ses employés un régime de retraite enregistré auprès de l'organisme Retraite Québec. Les dispositions du régime capitalisé prévoient que le versement des prestations est égal à 1,9 % du salaire de l'année indexé annuellement. À compter du 1er janvier 2022, ce pourcentage passera à 2 %.

L'évaluation actuarielle du régime capitalisé en date du 31 décembre 2019 établissait :

Pour le service accumulé avant le 1er janvier 2014 (volet antérieur) :

- Un excédent actuariel sur le compte général de 14 millions \$;
- Un ratio de capitalisation moyen de 103 % sur le compte général et de 114,3 % sur l'actif total;
- Une valeur des obligations constituées de 473,2 millions \$.

Pour le service accumulé à compter du 1er janvier 2014 (volet courant) :

- Un déficit actuariel sur le compte général de 1,4 million \$;
- Un ratio de capitalisation moyen de 98,5 % sur le compte général et de 102,7 % sur l'actif total;
- Une valeur des obligations constituées de 97,8 millions \$.

La prochaine évaluation actuarielle est prévue au 31 décembre 2022 et sera disponible au cours de l'exercice financier 2023.

Un régime de rentes d'appoint est offert aux cadres supérieurs. Ce régime supplémentaire permet à ses participants de recevoir des prestations additionnelles de retraite en sus de celles versées par le régime de base.

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q. 2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2021. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car une telle information pourrait avoir des incidences négatives sur le dénouement de l'éventualité.

		2021	2020
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(12 360 800)	(13 115 400)
Charge de l'exercice	4 (	8 711 800)	(8 490 000)
Cotisations versées par l'employeur	5	7 804 600	9 244 600
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(13 268 000)	(12 360 800)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	698 664 400	653 996 700
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	700 101 400)	(652 663 900)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(1 437 000)	1 332 800
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(11 831 000)	(13 693 600)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(13 268 000)	(12 360 800)
Provision pour moins-value	12 (	)	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(13 268 000)	(12 360 800)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	1 437 000)	(1 437 300)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	1 437 000)	(1 437 300)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	19 947 500	18 864 900
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	113 400	10 331 200
	20	20 060 900	29 196 100
Cotisations salariales des employés	21 (	10 153 800)	(9 232 200)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs			
dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)	)
	23	9 907 100	19 963 900
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	(1 051 000)	(1 036 700)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		(10 331 200)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29		
▪	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	8 856 100	8 596 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	38 141 600	35 873 300
Rendement espéré des actifs	33 (	38 285 900)	(35 979 300)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	(144 300)	(106 000)
Charge de l'exercice	35	8 711 800	8 490 000
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	56 870 000	48 478 200
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (	38 285 900)	(35 979 300)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	18 584 100	12 498 900
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	(19 395 700)	(12 040 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	40	30 160 700	28 775 100
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice			
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	758 897 900	683 249 900
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	1 437 000	1 437 300
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	85 273 600	80 914 800
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	13	13
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	6,10 %	6,10 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	6,10 %	6,10 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	51		
▪	52		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	2

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

Les régimes d'avantages complémentaires de retraite non capitalisés comprennent le régime d'assurances collectives à la retraite, les allocations de retraite et le régime d'incapacité professionnelle.

		2021	2020
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55	(33 360 000)	(31 389 700)
Charge de l'exercice	56 (	3 656 700)	(3 042 900)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	1 076 800	1 072 600
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	(35 939 900)	(33 360 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	37 032 600)	(40 972 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	(37 032 600)	(40 972 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	1 092 700	7 612 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	(35 939 900)	(33 360 000)
Provision pour moins-value	64 (	)	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	(35 939 900)	(33 360 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	37 032 600)	(40 972 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	37 032 600)	(40 972 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	2 165 700	1 662 200
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		(118 200)
	72	2 165 700	1 544 000
Cotisations salariales des employés	73 (	)	)
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 (	)	)
	75	2 165 700	1 544 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	980 000	554 500
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		118 200
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81		
▪	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83	3 145 700	2 216 700
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	511 000	826 200
Rendement espéré des actifs	85 (	)	)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	511 000	826 200
Charge de l'exercice	87	3 656 700	3 042 900
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89 (	)	)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91	5 539 300	(6 256 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	92	1 076 800	1 072 600
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96	11	11
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	1,20 %	1,20 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	1,88 %	3,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	5,00 %	7,00 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	5,00 %	4,00 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103		2031
Autres hypothèses économiques			
▪	104		
▪	105		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	106		
Description des régimes et autres renseignements		2021	2020
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107		
Régime de retraite par financement salarial	108		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	109		
Régime de retraite à prestations cibles	110		
Autres régimes	111		
	112		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	113		
Description des régimes et autres renseignements		2021	2020
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	114		
Régime de retraite simplifié	115		
REER	116		
Autres régimes	117		
	118		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2021	2020
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	119		
Description du régime		2021	2020
Cotisations des élus au RREM	120		
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	121		
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	122		
	123		
Note			





720, rue des Rocailles, Québec (Québec) G2J 1A5
Administration : 418 627-2351
Service à la clientèle : 418 627-2511

